

Journal Municipal de la Ville de Coignières

N°

82

Février

2013

Ensemble à Coignières



Des locaux ludiques,
spacieux et chaleureux :

BIENVENUE À LA FARANDOLE !



4

En Ville

- > Cérémonie des Vœux : « Des réalisations communales d'envergure, sans hausse de la fiscalité »
- > Lauriers : 73 Coigniériens sous les projecteurs
- > Les magiciens de Noël sur le podium
- > Vos prochaines sorties et soirées

14

Rétrospective 2012

- > Les temps forts de l'année en images

21

Du côté des jeunes

- > Spacieuse et chaleureuse, La Farandole vous ouvre ses portes
- > Cap sur les pics enneigés
- > Les congés seront animés !

24

Dossier

- > Les Services Techniques : force opérationnelle de la Ville
- > Focus sur les travaux réalisés et planifiés
- > Tout savoir sur l'intercommunalité

32

Vu à Coignières

- > Les derniers événements en ville

35

Sport & Loisirs

- > Zoom sur le Tennis Club de Coignières

38

Télex

- > Les infos en bref
- > Bienvenue aux nouveaux commerçants
- > Les décisions municipales majeures
- > Le Carnet des Coigniériens

41

Hommage

- > A l'amitié... Par Henri Pailleux

Directeur de la Publication : Henri Pailleux

Directrice-adjointe : Josyane Gorgibus

Rédaction et photos : Service Communication

Maquette et impression : NPC

Dépôt Légal : Février 2013

www.coignieres.fr



Madame, Monsieur,

*A l'heure où j'écris cet édito, je ne sais pas ce que sera le Budget Primitif 2013, qui sera vraisemblablement voté vers le 15 avril prochain. Cependant, je peux d'ores et déjà vous annoncer que l'année qui s'ouvre à nous sera très chargée en réalisations, et qu'il est acquis que **le lourd programme d'investissements**, allant bien au-delà de nos engagements électoraux de mars 2008, **se fera sans augmentation de notre fiscalité**, dont chacun sait qu'elle est déjà très attrayante, comparée à celle de nos voisins.*

Le lancement et la réalisation de ce programme très ambitieux, et sans équivalent par le passé, demande un travail et des efforts importants de la part des élus et des agents municipaux. Les Services Techniques sont bien évidemment en première ligne et je vous invite à lire dans ce numéro le dossier qui leur est consacré. Vous serez surpris des innombrables tâches auxquelles ils doivent faire face, que ce soit en matière d'investissements ou de maintenance quotidienne de nos bâtiments, de nos voiries, de nos réseaux, de nos espaces verts, et même lors de l'organisation de toutes nos cérémonies au service de la convivialité que nous voulons pour la commune et vous-mêmes.

Je vous invite également à parcourir le dossier consacré à l'intercommunalité, qui est une affaire très technique et fort complexe.

Michel Jau, Préfet des Yvelines, et la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) l'ont menée tambour battant, et vous découvrirez les raisons qui ont conduit à la création de la Communauté de Communes Coignières-Maurepas, contre la volonté de nos deux communes.

En vous renouvelant mes vœux d'une année 2013 laborieuse et souriante, rigoureuse et amicale, efficace et décontractée, une année d'espérance et de tolérance, qui soit tout simplement une année de bonheur partagé, je vous prie de trouver ici mes sentiments très cordiaux.

**Le Maire
Henri Pailleux**

La tradition des vœux est l'occasion pour le Maire et l'équipe municipale de convier les décideurs et partenaires du monde politique, économique, social, éducatif et associatif pour leur présenter le bilan de l'année écoulée, mais aussi les projets phares déployés et programmés au service des administrés.



Voeux 2013

« Une année faste qui signe l'achèvement de nombreux

De nombreuses personnalités sont venues s'associer aux vœux du premier magistrat, ce 25 janvier dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, aux côtés de Josyane Gorgibus, premier adjoint : le sous-préfet de Rambouillet Marc Chappuis, les sénateurs-Maires Gérard Larcher et Alain Gournac, le sénateur Serge Dassaut, le député Jean-Frédéric Poisson, les conseillers régionaux et généraux Didier Fischer et Ismaïla Wane, les maires Jean-Pierre Corby, Jean Creno et Marc Lautour, sans oublier Nicolas About, membre du Conseil de Surveillance

de l'Audiovisuel et le Colonel Yves Mougnot, président de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur (SEMLH).

Henri Pailleux a, par ailleurs, salué la présence des acteurs et partenaires de la Ville : Michèle Haumont, principale du collège de la Mare aux Saules, les médecins et praticiens du centre médical Ambroise Paré, les présidents d'associations et chefs d'entreprises, sans oublier les représentants des administrations et corps d'état départementaux.

Le Sous-Préfet de Rambouillet Marc Chappuis



Une Ville au service de ses concitoyens

Après la présentation de ses vœux, les réalisations majeures, menées par l'équipe municipale en 2012, ont ouvert le discours.

L'édile s'est félicité de la réussite des actions déclinées au plan économique, environnemental ou encore culturel, citant notamment le nouveau souffle donné à la quinzaine commerciale *Coignièrès Atout Prix*, en collaboration avec 105 enseignes, la fréquentation tout à fait exceptionnelle du Forum de l'Emploi, qui a généré la venue de 1.700 visiteurs et la signature de plus de 100 contrats d'embauche en partenariat avec 38 entreprises.

L'attribution du trophée yvelinois du fleurissement des bâtiments publics en faveur d'un cadre de vie préservé, l'essor du Théâtre Alphonse Daudet à l'échelle

dans le cadre de la mandature, Henri Pailleux a souhaité apporter les précisions suivantes : **« Nous nous sommes engagés sur un programme très ambitieux et, comme cela est souvent le cas, de nouveaux besoins se sont faits jour, lesquels n'étaient pas financièrement prévus en 2008. Notre engagement électoral portait sur 7 millions d'euros et les nouveaux investissements sont aujourd'hui estimés à 5,2 millions, soit un engagement total de 12,2 millions sur la mandature ».**

Henri Pailleux s'est toutefois voulu rassurant, expliquant que le financement de ces projets serait assuré par un emprunt de 4 millions d'euros et des subventions d'un montant de 2,7 millions, le solde étant financé à hauteur de 5,5 millions d'euros et d'ajouter : **« Nos investissements seront financés sans augmentation de la fiscalité, laquelle est 80 % inférieure à celle**

investissements »

départementale, ou encore le succès notable des services de loisirs proposés sur la commune figurent également au nombre des satisfecits de l'exercice.

Des investissements financés grâce à une gestion saine et efficace

Au chapitre des investissements déployés sur le territoire

pratiquée dans la zone agglomérée de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, sous réserve bien évidemment du maintien des allocations et subventions attendues de l'Etat et de la stabilité des prélèvements autoritaires sur nos budgets ». Et le Maire de rappeler avec satisfaction que les taux fiscaux de Coignièrès n'avaient subi aucune augmentation depuis 1984, en corrélation avec sa sortie de la Ville Nouvelle.



Le Sénateur-Maire Gérard Larcher

Des réalisations communales d'envergure, sans hausse de la fiscalité

Le premier magistrat a ensuite annoncé que l'année 2013 serait « **une année faste, car elle verra l'achèvement des investissements les plus importants** ». Parmi ceux-ci, citons notamment :

- **L'extension et la réhabilitation de l'hôtel de ville**, dont l'inauguration est planifiée pour le printemps prochain ;
- **L'ouverture d'une crèche multi-accueil** pour une offre de garde renforcée des tout-petits, dans le cadre d'une extension de l'actuelle crèche/halte-garderie ;
- **La réhabilitation du Gymnase du Moulin à Vent** qui s'accompagnera de la construction d'une seconde salle aux normes d'un terrain de handball ;
- **La réalisation d'un nouveau centre médical**, en étroite collaboration avec les praticiens et médecins de la ville, aux côtés duquel le Centre de Protection Maternelle et Infantile élira domicile.

D'autres projets, non moins notables, viennent parallèlement d'être finalisés, tels :

- **La reconstruction de la seconde tranche du Centre de Loisirs La Farandole**, assortie d'une augmentation de ses capacités d'accueil, inaugurée avec les enfants et leurs parents ;
- L'ouverture d'un parcours de santé d'ores et déjà accessible à tous, le long de l'allée des Pommiers ;
- **La rénovation de la Résidence des Personnes Âgées Les Moissonneurs**, destinée à renforcer le confort de vie de ses locataires.

Un programme d'investissements que l'élu qualifie « **d'ambitieux et d'une ampleur sans précédent, qui répond à un souci d'anticipation** », soulignant : « **Mes collègues et moi-même avons hissé Coignières à la seconde place des communes yvelinoises les plus riches par habitant ; or, face à une situation économique incertaine, dans laquelle les budgets des collectivités deviennent des variables d'ajustement du budget de l'Etat, nous avons souhaité doter richement la ville d'équipements publics d'ici fin 2014, en veillant conjointement à maintenir une**



fiscalité très faible. Ces réalisations d'envergure sont sans équivalent pour une commune de 4.500 habitants ».

L'intercommunalité et l'A12 : deux dossiers contestés

La Maire a poursuivi son intervention en pointant deux sujets préoccupants qui engagent l'avenir de Coignières : l'intercommunalité et le prolongement de l'A12.

S'agissant de la réforme des collectivités locales, Henri Pailleux a réitéré son désaveu, qu'il justifie par un déclin irrémédiable de la relation de proximité instaurée avec les administrés : **« Dans nos intercommunalités, personne ne connaîtra les élus communautaires, éloignés les uns des autres avec des préoccupations qui relèveront le plus souvent de leur seule commune d'origine et dont l'objectif sera naturellement de veiller aux intérêts de celle-ci ».**

Et, malgré l'entérinement par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) du projet de communauté de communes « Coignières-Maurepas » en date du 12 décembre, le premier magistrat a tenu à exprimer le souhait initial de la Ville de rejoindre la communauté de Communes « Cœur d'Yvelines – Canton de Montfort », en accord avec celle-ci et Maurepas. **« Hélas, face au refus du président de la Ville Nouvelle d'accueillir Maurepas, ce projet ne se réalisera pas »,** a-t-il déploré ; **« En conséquence, la CDCI a validé la création de la communauté de communes Coignières-Maurepas ».**

Autre dossier épineux : la récente suppression par le président du Conseil Régional, Jean-Paul Huchon, du prolongement de l'A12 dans le projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France.

Très inquiet, le Maire n'en demeure pas moins déterminé et volontaire. Après avoir alerté les plus hautes instances politiques -présidence de la république, ministère des

transports, conseils régionaux et départementaux-, sur une situation qu'il juge **« lamentable et irresponsable, et dont les graves conséquences mettront en péril plus de 5.000 emplois aux portes de Coignières, Maurepas, La Verrière et Les Essarts-le-Roi »**, Henri Pailleux a fait part de sa ferme intention, après délibération en conseil municipal, de saisir la justice au motif **« de mise en danger de la vie d'autrui dans les années à venir par abus de faiblesse et de négligence ».**

L'avenir de la Ville et de sa jeune génération reste en effet pour l'équipe municipale une priorité majeure.

Le Plan Particulier de Risques Technologiques : sujet d'actualité

Enfin, autre sujet majeur dénoncé par Henri Pailleux : le Plan Particulier de Risques Technologiques (PPRT) qui s'applique à la zone industrielle des Marais, classée Seveso, et pour laquelle une enquête publique sera incessamment ouverte.

Et le Maire d'expliquer : **« Bien que l'exploitant des deux sites d'entreposage d'hydrocarbure ait démontré qu'un risque majeur n'était susceptible d'intervenir que tous les 100.000 ans, ce qui a été admis et validé par la Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie, cette dernière a cependant demandé, au regard de la loi, l'expropriation et le délaissement de plusieurs entreprises situées dans un périmètre proche des pétroliers.**

Une décision que le Maire condamne avec force : **« Cette réglementation engendrera des suppressions d'emplois, sans compter le dédommagement de leurs propriétaires, estimé à 6 millions d'euros, à la charge des exploitants, de l'Etat et de la commune pour un tiers chacun. Concrètement, la Ville de Coignières devra déboursier 2 millions d'euros au seul titre du principe de précaution ».**





Podium Compliments !

Crépitements de flashes pour 73 Coigniériens :

La Municipalité a félicité et récompensé les récipiendaires du travail, les lauréats du concours des maisons fleuries et jardins familiaux, mais également les jeunes bacheliers et titulaires du brevet les plus méritants, lors d'une cérémonie à la Maison de Voisinage, le 17 novembre.

Bouquets de fleurs, diplômes officiels, bons d'achats, clés USB... : les bras du premier magistrat étaient chargés de prix, qu'il a personnellement remis aux lauréats de la promotion 2012, saluant leur mérite professionnel, leur talent botanique ou encore leurs brillants résultats scolaires. La Ville réitère ses congratulations à :



Médailleurs du travail

Médaille Grand Or - 40 ans

Madame Martine BOIVIN
Madame Dominique CATHELIN
Madame Marie-Thérèse GOMOND
Madame Marie-Françoise LEFEVRE
Madame Catherine OGER
Madame Solange VAUCELLE

Médaille d'Or - 35 ans

Monsieur Claude AUROY
Monsieur Miguel LOISEAU
Madame Catherine OGER

Médaille de Vermeil - 30 ans

Monsieur Claude AUROY
Madame Catherine BEDOUELLE
Monsieur Patrick BERTRAND
Monsieur Denis CUVELIER
Monsieur Alain GENDRE
Monsieur Stéphane GUILBERT
Madame Sylvie LARQUEMIN
Monsieur Van Hung NGUYEN
Madame Chantal OZENNE
Madame Diolinda PINCIY
Monsieur Paul POIROUX

Médaille d'Argent - 20 ans

Madame Saleha ARBAOUI-ZIANE
Monsieur Claude AUROY
Monsieur Diako DJALO
Monsieur Christophe DOUBLET
Monsieur Mohamed ETTALHAOUI
Monsieur Rémy LACROIX
Monsieur Bruno LAQUEMENT
Madame Nathalie LAURENT
Madame Chantal OZENNE
Madame Chantal ROUVRAIS
Monsieur Christophe SUZANNE
Mademoiselle Valérie TOUYA

Les agents communaux aussi !

La Ville n'oublie pas ses collaborateurs. Certains d'entre eux ont en effet consacré 20, 30, voire 35 années au service de la collectivité. C'est le cas, cette saison, de huit agents médaillés par le Maire lors de la cérémonie des vœux au personnel communal :

Médaille d'Or - 35 ans

Madame Françoise REBELO
Madame Marie-Christine ROUX-TRANCHANT

Médaille de Vermeil - 30 ans

Madame Dominique LACRUX
Monsieur Guy TERTEREAU



Médaille d'Argent - 20 ans

Madame Martine BARTHELEMY
Madame Céline MASSON
Madame Maria PECHIM
Monsieur Serge PRADINES

Lauréats du Concours des Maisons Fleuries



Catégorie Pavillons

- 1^{er} Madame Andrée HUMBERT
- 2^e Monsieur Jean MARCENYAC
- 3^e Madame Hélène POHU
- 4^e Monsieur Yannick MATRAT
- 5^e Madame Josiane CASAS
- 6^e Madame Yvette KAYE
- 7^e Monsieur Joël LE FOLLE
- 8^e Monsieur Gérard MERLE
- 9^e Madame Martine GAVET

- 10^e Madame Marie-Christine JUTZET
- 11^e Monsieur Hervé FILMOTTE
- 12^e Madame Isabelle CARLIER
- 13^e Monsieur Victor RAYER
- 14^e Madame Pauline PRUNGET
- 15^e Madame Muriel DUBOIS

Catégorie Balcons et Terrasses

- 1^{er} Monsieur Richard GABRIEAU
- 2^e Madame Henriette LABOUTIQUE

Catégorie Jardins Familiaux et Potagers

- 1^{er} ex aequo Madame Marie ESTEVES
- 1^{er} ex aequo Monsieur Pierre MORELLE
- 2^e ex aequo Monsieur José DA CUNHA
- 2^e ex aequo Monsieur Alain FORMENTEL
- 3^e Madame Aïda DAVID

Bacheliers et collégiens les plus méritants



Bacheliers - Mention Très Bien

Lucille RABAUX

Bacheliers - Mention Bien

Yohann MALEGEANT
Aurélie RACHET
Typhaine SUZANNE

Collégiens - Mention Très Bien

Matisse BENMEGAL

Théo LADONNE
Chandrou PASSOUBADY
Lise POULAIN
Pauline RABAUX

Collégiens - Mention Bien

Mahira BOUAZZA
Alice DAUDI
Anita DEK
Keimoko DIABY

Adam DKAKI
Thomas FAIDHERBE
Juline PALENZUELA-LYONS
Emmanuelle RAVIER
Stéphen ROUVRAIS
Thyda SIP
Lucie SOENEN
Alex ZHANG
Laurent ZHU



Les Coigniériens ont du talent ! A l'occasion des fêtes de fin d'année, ils décorent et illuminent leurs fenêtres, balcons, jardins, terrasses et portails, créant un univers magique, enchanteur et féérique. Un grand bravo aux 33 lauréats de cette 14^e édition du Concours de Décorations de Noël.

Concours d'illuminations



Et les gagnants sont...

Au festival de lumières déployé sur la Ville par les services techniques font écho les multiples décorations de Noël mises en place par les Coigniériens : guirlandes et boules multicolores, pères Noël, rennes et lutins...

Saison après saison, les résidents sont de plus en plus nombreux à exprimer leur créativité, rivalisant d'imagination et d'originalité pour le plaisir de tous.

Le 16 janvier, le Maire a accueilli ces magiciens de Noël à la Maison de Voisinage, pour leur offrir des dîners en ville et des bouteilles de champagne. Bravo à :

Catégorie Maisons

- | | |
|---|----------------------|
| Monsieur Hervé FILMOTTE | 1 ^{er} prix |
| Madame Isabelle MACHADO | 1 ^{er} prix |
| Monsieur Alain RICHIR | 3 ^e prix |
| Monsieur et Madame Serge et Martine VAN HUMBEECK | 3 ^e prix |
| Monsieur Richard GABRIEAU | 5 ^e prix |
| Madame Laura CARON | 6 ^e prix |
| Monsieur Joël CORBIER | 6 ^e prix |
| Monsieur André VIDOU | 8 ^e prix |
| Madame Andrée HUMBERT | 9 ^e prix |
| Monsieur Victor RAYER | 10 ^e prix |
| Madame Marie-Claude HENNINOT | 11 ^e prix |
| Monsieur Patrice LIEGE | 12 ^e prix |
| Monsieur et Madame Frédéric et Virginie DROUILLON | 13 ^e prix |
| Monsieur Marc LE ROHELLEC | 13 ^e prix |
| Madame Sandrine LAMBERT | 15 ^e prix |
| Monsieur Roger et Martine BERNARD | 16 ^e prix |

- | | |
|---|----------------------|
| Monsieur et Madame Stéphane et Isabelle VAN DER MYE | 16 ^e prix |
| Monsieur et Madame José et Véronique GARCIA | 18 ^e prix |
| Monsieur REYNAUD | 19 ^e prix |
| Monsieur et Madame Philippe et Renée TORCHEUX | 20 ^e prix |
| Monsieur et Madame Stéphane et Nathalie BODEREAU | 21 ^e prix |
| Madame Christelle SORNIQUE | 22 ^e prix |
| Madame Marie-Claude MERLE | 23 ^e prix |
| Madame Véronique GUILMIN | 24 ^e prix |
| Monsieur et Madame Vincent et Christelle GITTON | 25 ^e prix |
| Madame Joséphine BOLTON | 25 ^e prix |
| Madame Isabelle CARLIER | 27 ^e prix |
| Monsieur Arnaud LAMBERT | 28 ^e prix |
| Monsieur Franck TONDT BONNAMY | 29 ^e prix |
| Madame Martine PASQUELIN | 30 ^e prix |

Catégorie Immeubles

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| Madame Béatriz Meireis | 1 ^{er} prix |
| Madame Angélique CLEVAREC | 2 ^e prix |
| Monsieur Alberto ALMEIDA | 3 ^e prix |



Spectacles, concerts, manifestations, expositions...
Voici le meilleur des événements à ne pas manquer !

Loisirs & sorties

Vos prochains rendez-vous...

Mardi 26/2 - 20h45

Applaudissez le spectacle **Lily & Lily** de Barillet et Grédy, sur la scène du Théâtre Alphonse Daudet. Une savoureuse comédie aux multiples quiproquos, qui réjouira petits et grands.
www.theatrealphonsedaudet.fr - 01 30 62 36 00
Entrée : 19,50 € (tarif normal) - 16 € (tarif réduit) - 8 € (-18 ans)



Jeudis 28/2 - 28/3 - 25/4
15h à 18h30

Rejoignez la piste de danse des Salons Antoine de Saint-Exupéry pour un agréable après-midi dansant, animé par un orchestre professionnel.
Au programme : slow, valse, rock, tango, salsa, mambo ou rumba... pour danseurs amateurs ou confirmés.
Entrée : 14 €, incluant une boisson chaude ou fraîche offerte

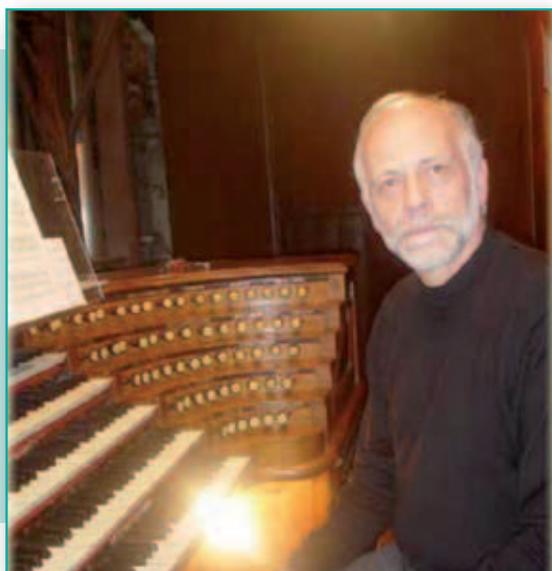
Mardi 19/3 - 18h

Ne manquez pas le merveilleux spectacle proposé aux enfants dès l'âge de 2 ans par le Théâtre Alphonse Daudet : **J'ai Perdu Siméon** est une création qui allie tendresse, humour et poésie autour de ses deux personnages principaux, Ernest et Célestine. Un ravissement.
www.theatrealphonsedaudet.fr - 01 30 62 36 00
Entrée : 5 € (tarif unique) - Durée : 40 mn



Samedi 23/3 - 20h

Savourez une copieuse choucroute arrosée de bonne mousse, dans une ambiance conviviale avec orchestre, à l'occasion de la Fête de la Bière. Entrée : 45 € - Réservation préalable jusqu'au 15 mars auprès du Comité des Fêtes : Hôtel de Ville - CS 70521 78317 Coignières Cedex Contact : Pierre Pertuisel au 06 15 46 09 92

**Dimanche 24/3 - 17h**

Partez à la découverte d'un fabuleux voyage à travers un concert inédit à l'Eglise Saint-Germain, qui unira musique et astronomie, avec la projection d'images sur écran, sous la direction de l'organiste Dominique Proust et de l'astrophysicien Jean-Pierre Maillard. Etonnant ! Organisé par Jean-Yves Espié, président des Amis de l'Orgue de Coignières, ce rendez-vous est ouvert à tous. <http://orgue.coignieres.fr>

Mardi 26/3 - 20h45

Vibrez sous les décibels du Chœur Régional d'Ile-de-France et de l'Orchestre Padeloup qui interpréteront, sous la direction de Michel Piquemal, le Requiem de Ropartz, les Litanies à la Vierge Noire ou encore le Gloria de Francis Poulenc, au Théâtre Alphonse Daudet. www.theatrealphonsedaudet.fr - 01 30 62 36 00 Entrée : 19,50 € (tarif normal) - 16 € (tarif réduit) 8 € (-18 ans)

**Samedi 20/4 à 18h****Dimanche 21/4 à 17h****Mardi 23/4 à 20h45**

Réservez vos places pour applaudir les talentueux musiciens et chanteurs de la comédie musicale **Monte Cristo** de Gautier Bault, d'après Alexandre Dumas, avec l'Orchestre symphonique Alphonse Daudet, enrichi d'une formation électro-acoustique. Un grand moment. www.theatrealphonsedaudet.fr - 01 30 62 36 00 Entrée : 19,50 € (tarif normal) - 16 € (tarif réduit) 8 € (-18 ans)

Dimanche 21/4 à 17h

Assistez au dernier concert de la saison des Amis de l'Orgue qui mettra en exergue les instruments à vent du Quintette Anacrouse -flûte, hautbois, clarinette, cor et basson-, associés à l'orgue de l'église, en présence du concertiste international Jean-Paul Imbert. Ce rendez-vous est ouvert à tous.
<http://orgue.coignieres.fr>



Mercredi 8/5 à 11h

Prenez part au 68^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945, en présence des élus municipaux et de la Section des Anciens Combattants, devant le Monument aux Morts.

Samedi 8 /6 - Dimanche 9/6 - 17 h

Emmenez vos enfants voir la célèbre œuvre musicale et didactique **Pierre et le Loup** de Serguei Prokofiev. Sur scène, aux côtés d'un récitant, les musiciens de l'Orchestre Alphonse Daudet ponctueront la narration d'intermèdes musicaux où les héros et protagonistes sont personnifiés par les instruments.

Un conte qui donne aux enfants le goût du spectacle !
www.theatrealphonsedaudet.fr - 01 30 62 36 00
 Entrée : 5 € (tarif unique) - Durée : 40 mn



Samedi 29/6

Soyez de la Fête en participant aux multiples animations, spectacles, ateliers et activités proposés à tous sur l'esplanade de l'Espace Alphonse Daudet, avec dîner champêtre, concert et feu d'artifice en clôture de festivités.

Les temps forts

Janvier

Une nouvelle année, sous le sceau de multiples chantiers

Le Maire Henri Pailleux présente ses vœux aux représentants des pouvoirs publics et forces vives du Département et expose le programme d'investissements appelé à être mené en faveur de ses concitoyens, citant notamment la réhabilitation de l'hôtel de ville, la rénovation du Centre de Loisirs La Farandole et de la résidence des personnes âgées Les Moissonneurs, la création d'un parcours de santé ouvert à tous, la revitalisation et l'extension du Gymnase du Moulin à Vent, la création d'une crèche multi-accueil, mais aussi la construction d'un nouveau centre médical. L'année s'annonce chargée...



Applaudissements !

29 Coigniériens sont félicités par la Ville pour leur contribution à la féerie de Noël, dans le cadre du concours de décorations et d'illuminations. Des bouteilles de champagne et invitations à dîner en ville accompagnent les compliments de la Municipalité lors d'une remise de prix à la Maison de Voisinage.

Fevrier



Rois de la glisse !

76 élèves de CM1, mais également un groupe de 17 ados, désertent la ville au profit des pistes de ski, dans le cadre des classes de neige et d'un séjour initiés par la Municipalité.



Ca swing !

Une salle de réception, une vaste piste de danse, un orchestre professionnel : les après-midis dansants attirent chaque mois plus de 200 danseurs yvelinois, dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry.

Mars



Brune, blonde ou rousse...

Les amateurs de bonne mousse sont nombreux à venir festoyer à l'occasion de la Fête de la Bière, autour d'un dîner choucroute et d'une soirée dansante dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry.

de l'année en images

Avril

Art équestre

Tous les élèves de CM2 s'initient avec bonheur à la monte du cheval, dans le cadre du traditionnel cycle pédagogique instauré par la Ville.



Mai

Des fleurs par milliers

Vif regain d'énergie dans les jardins, sur les terrasses et les balcons : le Concours des Maisons Fleuries est ouvert ! Les Coigniériens plantent, tondent, binent, taillent et arrosent, parallèlement au fleurissement des massifs par les services techniques. L'été se veut coloré.



Hommage

Le 67^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 réunit les élus et anciens combattants devant le Monument aux Morts pour célébrer la paix.



Gâtés !

Tandis que les retraités préparent leurs bagages pour une escapade touristique et gastronomique brestoise, 80 cinquantenaires s'envolent à la découverte des splendides espaces arctiques de la Laponie. Deux circuits vivifiants.



Lever de rideau

Théâtre, musique, danse, opéra... réunis sur une même scène ? La nouvelle programmation culturelle du Théâtre Alphonse Daudet dévoile 17 spectacles éclectiques, tout public et jeune public, à voir et à rêver. Une promesse d'émotions et d'émerveillement.



Bienvenue au club

La Ville salue l'entrée d'Henriette Laboutique, résidente de la RPA, dans le club très convoité des 17.000 centenaires français.



Bon plan

Avec plus de 120 exposants, le vide-grenier fait le bonheur des chineurs sur le parking de la Gare.



Gratification

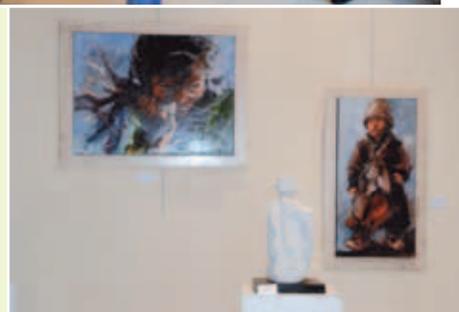
La Ville récompense les petits nageurs de CE2 et accompagne la scolarité de ses jeunes collégiens en leur offrant deux dictionnaires de français/anglais, assortis –et c'est une nouveauté–, d'une calculatrice scientifique.

Juin



Rendez-vous intergénérationnel

Le barbecue champêtre de la Résidence des Personnes Âgées Les Moissonneurs favorise la rencontre et les échanges conviviaux entre les résidents, leurs familles et le public.



Tapis rouge

Ils sont musiciens, chanteurs, comédiens, danseurs, peintres ou sculpteurs : le Juin Culturel met en exergue le talent des artistes montants et confirmés qui évoluent au sein des associations de la Ville, à travers des spectacles, des expositions et des concerts.



Réjouissantes festivités

Elle fourmille d'animations, de jeux et de spectacles : la Fête de Coignières bat son plein sur l'esplanade de l'Espace Alphonse Daudet, pour s'achever en soirée sur un magnifique feu d'artifice musical.

Juillet et Aout

Loisirs à la carte

Séjours à la mer et à la montagne, activités, sorties et animations multiples au Centre de Loisirs La Farandole et à l'Espace Jeunes : c'est parti pour des vacances actives pour les 3-17 ans !



Septembre

982

C'est le nombre d'élèves et collégiens qui font leur rentrée dans les trois établissements scolaires de la Ville.



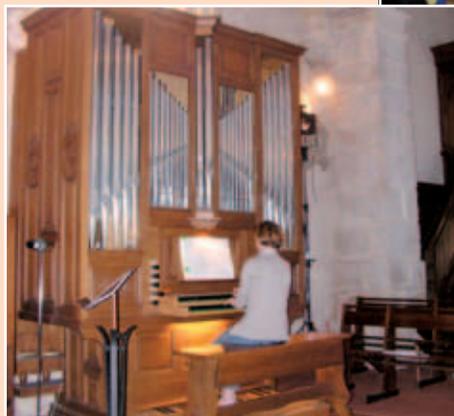
Succès

500 visiteurs, 35 stands d'exposition : le Forum des Associations est le rendez-vous incontournable de la rentrée à l'Espace Alphonse Daudet.



Langage universel

Des sonorités musicales originales et insolites autour de l'orgue de l'Eglise Saint-Germain : La saison des Dimanches Musicaux orchestrés par l'association Les Amis de l'Orgue est ouverte.



Amis de la nature

La Ville s'associe à la 1^{ère} édition départementale Paroles de Jardiniers en organisant une rencontre et des animations entre le public et les professionnels de la botanique.



Quelle pêche !

Journée festive autour du bassin du Val Favry pour les pêcheurs toutes catégories venus disputer des challenges primés par la Ville.





Ovation

C'est à guichets fermés que la Troupe du Crâne célèbre ses trente années de rayonnement théâtral communal et départemental sur la scène du Théâtre Alphonse Daudet.



Octobre



Tchin !

Dans une ambiance musicale, tous les retraités de la ville se retrouvent autour d'un savoureux déjeuner gastronomique avec jeux et animations, dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry.

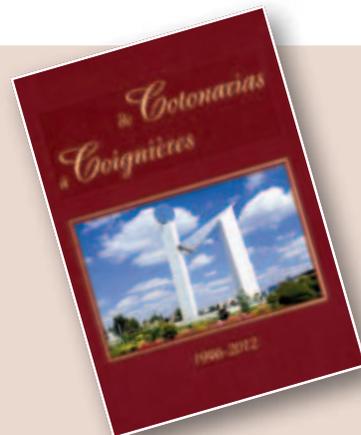


Souvenir

La Ville célèbre le 94^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Trophée yvelinois

Habituée des prix environnementaux, la Ville décroche un nouveau satisfecit départemental pour la qualité du fleurissement de ses équipements et bâtiments publics.



Bonnes feuilles

De Cotonarias à Coignièrres - tome II est le tout nouvel ouvrage de Monique Duriez, consacré à l'histoire et à l'urbanisation de Coignièrres, de 1946 à nos jours.



Lauriers

73 Coignièriens composent la promotion 2012 des récipiendaires du travail, jeunes diplômés et lauréats du concours des Maisons Fleuries, honorée à la Maison de Voisinage.





Nouvelle version

Le site web de la Ville offre de nouvelles fonctionnalités, assorties d'une accessibilité renforcée en direction des personnes handicapées et des seniors.



Bleu, vert, rouge

La Ville convie ses résidents à une présentation de la carte thermographique aérienne, développée conjointement avec le LNE, destinée à optimiser les performances énergétiques de leur habitation.

Promos à gogo

L'opération Coignières Atout'Prix réjouit les aficionados de shopping, en partenariat avec 105 enseignes commerciales.



Novembre



Priorité à l'emploi

Avec 1.700 visiteurs et 38 exposants, la 10^e Journée de Recrutement, organisée en faveur des demandeurs d'emploi dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, s'illustre par la signature de plus de 100 contrats d'embauche.



30 bougies

A la faveur de trois décennies d'existence sur la Ville, la Résidence des Personnes Agées Les Moissonneurs organise une journée portes ouvertes, conjointement à sa traditionnelle kermesse.





Decembre



Festival de lumières

Ambiance magique et festive dans la Ville avec le lancement de la 14^e édition du Concours de Décorations de Noël.

Soirée parisienne

Dîner alsacien et spectacle humoristique au Caveau de la République : voilà un joli cadeau de Noël offert à tous les seniors.



Tout nouveau, tout beau !

Après une rénovation totale des lieux, le Centre de Loisirs La Farandole rouvre ses portes aux enfants et dévoile des locaux chaleureux, ludiques et spacieux.





La Farandole décline sa nouvelle identité

Les enfants et animateurs ont eu le bonheur de réintégrer leur espace de loisirs pendant les congés de Noël. La section primaire peut en effet rivaliser avec la structure maternelle qui avait initié cette rénovation en 2006 : tout comme cette dernière, elle arbore dorénavant des locaux spacieux, ludiques et chaleureux.

La conception architecturale du centre de loisirs *La Farandole*, entièrement construit en bois, pour ses qualités naturelles très recherchées, repose sur une symétrie des deux bâtiments maternel et primaire, qui se déploient autour d'un patio et d'un hall d'accueil traversant et transparent.

Posé sur un écrin de verdure de 6.000 m², qui accueillera prochainement de nombreux arbres fruitiers, un hôtel à insectes et un jardin potager, l'espace de loisirs offre par ailleurs des capacités d'accueil accrues, avec 25 places supplémentaires, destinées à répondre aux sollicitations des familles.

L'inauguration officielle des lieux s'est déroulée avec la participation des enfants, sous l'égide du premier magistrat et de l'adjoint à la jeunesse Ali Bouselham, en présence de nombreuses personnalités et des parents.





**Au programme des sorties :
participation à une émission
de TV et entraînement de
foot au centre sportif du
Camp des Loges**



A fond les animations !



***C'est (re)parti pour
des vacances actives !***

***Les ados de 11 à 17 ans sont
attendus nombreux à l'Accueil Jeunes de
la Ville pour prendre part aux
multiples ateliers, animations, sorties,
mais aussi soirées, organisés pendant
les congés d'hiver, du 4 au 15 mars.***

Là, une équipe d'animateurs les attend pour leur proposer un programme éclectique. Jugez plutôt : aux journées sportives (sports américains, tennis, trampoline, grimpe d'arbre, échasses...), se mêleront des ateliers cuisine, des sorties au bowling, cinéma, patinoire, centre nautique... en partenariat avec Yvelines Campus.

Et ces congés joueront également la carte de l'originalité avec des sorties inédites, telles la participation à une émission de TV sportive en direct sur un plateau parisien, ou encore une séance d'entraînement au Camp des Loges, célèbre centre de formation des joueurs du PSG, à Saint-Germain-en-Laye.

Bref, à leur retour au collège, les ados auront une foule d'anecdotes à se raconter.

Les inscriptions sont ouvertes mercredi 27 février,
de 16h30 à 19h30, au Gymnase du Moulin à Vent
Contact : 01 34 61 46 40 - 06 80 47 13 64
jeunesse.coignieres@wanadoo.fr



Jolies colonies de vacances

Neuf centres de vacances ont été sélectionnés par la Ville et son Centre Communal d'Action Sociale pour accueillir et divertir, cet été, les enfants de 6 à 17 ans



Mer ou montagne, les jeunes vont pouvoir s'adonner à une kyrielle d'activités, jeux, animations, visites et sorties.

Ces séjours sont ouverts et accessibles à toutes les familles, leur tarification étant échelonnée selon le montant du quotient familial.

La consultation des programmes estivaux et les inscriptions se dérouleront au service des affaires sociales de la mairie, implanté à la Résidence des Personnes Agées Les Moissonneurs, du 2 au 12 avril prochains.

Renseignements complémentaires : 01 34 61 61 81
social@coignieres.fr



Plaisirs de la glisse

Ski, luge et snowboard : Les juniors et ados à l'assaut des sommets blancs !

Du 28 janvier au 12 février, 75 enfants des écoles Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol sont partis dévaler les pistes dans les Hautes-Alpes, à l'occasion des classes de neige organisées par la Ville.

Leur succédera, du 2 au 8 mars, un groupe de 17 adolescents qui rejoindra la station de Serre-Chevalier, pour un séjour à tarif préférentiel initié par le service jeunesse.

Les sports d'hiver et sensations fortes font des heureux !



Allons au théâtre !



A travers le conte, la danse, les marionnettes et la musique, la programmation jeune public du Théâtre Alphonse Daudet s'attache à sensibiliser et éveiller la curiosité artistique des enfants, dès l'âge de 2 ans.

Ne manquez pas les deux derniers spectacles de la saison : ils sont empreints de poésie, de tendresse, de drôlerie et de rêve.

Mardi 19 mars à 18h, les enfants sont conviés à assister au merveilleux spectacle de marionnettes **J'ai perdu Siméon** (à partir de 2 ans), qui sera suivi, samedi 8 et dimanche 9 juin à 17h, du célèbre conte musical de Prokofiev **Pierre et le Loup** (à partir de 5 ans).

Le tarif individuel des places est unique : 5 €

Renseignements et réservations au Théâtre Alphonse Daudet - 26 rue du Moulin à Vent - 01 30 62 36 00
theatrealphonsedaudet.fr - eadaudet@wanadoo.fr





Les Services Techniques

Des compétences et une poly

Avec un effectif de 24 collaborateurs, les Services Techniques municipaux constituent la force opérationnelle de la Ville. En interaction permanente avec l'ensemble des acteurs et des services de la Ville, ils sont le rouage essentiel à la maintenance, au développement et à l'essor du patrimoine public. Vous les croisez régulièrement sur le territoire communal ou en Mairie : ils veillent sur Coignières au quotidien et constituent des agents de terrain essentiels à votre bien-être. Gros plan sur un portefeuille d'activités et de missions aussi multiples qu'hétéroclites, en lien permanent avec les élus et les usagers.

Une diversité de métiers et de compétences au service de tous

Direction opérationnelle par excellence, les services techniques sont une entité essentielle au bon fonctionnement de la cité : rares sont les dossiers, opérations et manifestations qui échappent à leur intervention.

En concertation avec leurs élus référents, et en lien direct avec la population, leur action se déploie aux quatre coins

de la Ville, qu'il s'agisse de l'entretien et de la maintenance de tous les équipements et bâtiments publics, de la voirie, de l'éclairage public, de l'environnement et des espaces verts, de l'assainissement, du mobilier urbain, de la gestion et du suivi des chantiers en cours, des interventions techniques en réponse aux sollicitations des riverains, des établissements scolaires et des différentes structures municipales, mais également de la logistique des fêtes et cérémonies, sans oublier, en amont, les missions d'études et de préparation de tous les projets d'investissements sur le territoire.

Une expertise opérationnelle au quotidien

A Coignières, les services techniques s'articulent autour de deux pôles : le centre technique municipal (CTM) et les bureaux techniques, qui regroupent quatre services : les marchés publics - l'urbanisme - l'environnement, la voirie, les espaces verts - les bâtiments.

Au sein d'une collectivité, rares sont les services municipaux qui peuvent se prévaloir de receler autant de savoir-faire et de compétences. Les services techniques recensent en effet de nombreux corps de métier, aussi exigeants que précis : menuisier, plombier, jardinier, électricien, techniciens et secrétaires, pour former une équipe pluridisciplinaire.

Comme l'explique le directeur des services techniques, Lionel Lourdin, qui conduit et coordonne l'ensemble des investissements, des travaux et des opérations sur la commune en collaboration étroite avec les équipes :

« La polyvalence et l'efficacité en direction du service public sont les maîtres-mots des services techniques. Les techniciens des bureaux mettent notamment en œuvre le programme élaboré par l'équipe municipale. Ils gèrent les différents contrats de maintenance, les marchés publics, suivent les interventions des entreprises sur le terrain et veillent à l'application du plan d'occupation des sols et du règlement de publicité. Ceci exige une grande coordination, une

surveillance et des tournées régulières sur la commune et les chantiers, parallèlement au suivi des dossiers en mairie.

Ces opérations, invisibles du public, requièrent une connaissance pointue des règles et des normes en vigueur. Elles sont menées par des agents territoriaux qualifiés et dynamiques, qui font preuve d'une réelle implication et intégrité ».

Et de poursuivre : **« Le Centre Technique Municipal pourvoit au bon fonctionnement de la Ville et à son image. Cette « entreprise de proximité » est dévouée au service de la collectivité pour satisfaire aux besoins des usagers. Ses caractéristiques et atouts sont sa technicité, sa réactivité, sa connaissance du terrain et sa disponibilité, gages d'efficacité.**

Point fort supplémentaire : ces techniciens se sont adaptés très tôt aux évolutions de nos modes de gestion environnementale, respectueuse de notre santé avec une politique « zéro herbicide ». Cette adaptation est tout à leur honneur ».

Enfin, les services techniques sont épaulés par une secrétaire qui assure l'accueil du public, la centralisation de toutes les demandes, réclamations et notifications de sinistres des usagers, la saisie des courriers, le pré-engagement comptable de toutes les commandes, le suivi des consommations des services communaux en matière d'électricité et téléphone, mais aussi la gestion de plus de 1.500 factures annuelles.

valence déclinées au quotidien

Zoom sur des professionnels qualifiés

→ Les marchés publics

Souvent ignoré du public, le service des marchés publics est essentiel au montage administratif de tous les marchés de travaux qui se déploient sur la ville, tels la réhabilitation de la mairie et du centre de loisirs, la construction du centre médical et de la crèche multi-accueil..., projets qui se préparent et s'anticipent deux années avant le lancement de chaque investissement.

Un agent territorial est en charge du suivi de la vie de chacun des marchés de la commune, qui débute par leur mise en ligne sur le site communal, l'ouverture des plis, l'analyse des candidatures, la sélection des maîtres d'œuvre à partir de critères prédéfinis, assortie le cas échéant d'une négociation. Au terme de réunions de préparation, de transmission de pièces administratives..., les travaux peuvent enfin commencer.

La recherche de subventions accordées par les partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général des Yvelines, Conseil Régional d'Île-de-France...) complète parallèlement le montage de ces dossiers.

Enfin, le service des marchés publics prend également en charge la partie administrative de toutes les assurances de ces chantiers.



→ Le Centre Technique Municipal

Composé de seize agents, le Centre Technique Municipal est le garant au quotidien de la maintenance et de la rénovation des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces verts. Pour le responsable du CTM, **« La disponibilité et l'organisation sont indispensables à notre action, car, parallèlement à un planning d'intervention déjà très pourvu, viennent se greffer de multiples petits travaux ou réparations qu'il faut intégrer, souvent en urgence, dans le programme de la journée ».**

Chaque année, ce sont en effet 1.700 interventions au niveau des bâtiments qui sont comptabilisées, le centre technique assurant une astreinte 7 jours/7, 24h/24, tout au long de l'année.

Et le champ d'intervention du CTM est varié, avec notamment :

- **L'entretien et la gestion des espaces verts.** Une équipe de onze agents veille ainsi au respect d'un planning horticole très précis. Deux volets sont traités : le fleurissement de la Ville et la production de plus de 30.000 plants dans les serres municipales, d'une part, l'entretien et la taille des haies, végétaux et arbustes, d'autre part, avec un important travail de tontes des pelouses et de désherbage mécanique des espaces verts, dans le cadre



d'une politique de gestion écologique de l'environnement qui bannit le recours à tout produit phytosanitaire, pesticides et herbicides.

- **La propreté, le nettoyage et les travaux de voirie**, au rythme des saisons, avec le ramassage des papiers, déchets, feuilles mortes et dépôts sauvages, le bouchage des nids de poule, l'entretien et la réparation de la signalisation verticale, la gestion de la viabilité hivernale avec l'épandage de plus de 30 tonnes de sel, en moyenne.
- **Le soutien logistique à l'installation des manifestations, fêtes et cérémonies municipales** (Forum des Associations, Journée de Recrutement, Fête de la Ville, cérémonies...) avec le transport et la manutention de matériels, la mise en place des branchements électriques, le montage de tentes et de podiums, l'installation de barrières...
- **L'illumination festive de la Ville à Noël**, avec la révision, la pose, le branchement et la dépose par les seuls agents du CTM de plus de 110 motifs et traversées de rues répartis sur l'ensemble du territoire ; un travail conséquent qui, outre l'entretien et la réparation des décors, s'accompagne chaque année de la création de nouvelles illuminations, tels les photophores positionnés cet hiver sur le rond-point Jean-Monnet et le Carrefour des Fontaines.

Il est à noter que toutes ces illuminations sont 100 % LED, dans un souci de fiabilité, de durée de vie renforcée, mais surtout de consommation d'énergie très basse tension.



Le patrimoine paysager et végétal de Coignières, labellisée 1 fleur régionale

41.000 plantes annuelles, bisannuelles et vivaces

432 arbres de hautes tiges

41 massifs fleuris

230 jardinières - **100** suspensions - **40** bacs fleuris

13 hectares de pelouses et espaces verdoyants entretenus par la Ville

Le territoire communal abrite également

215 hectares de forêts

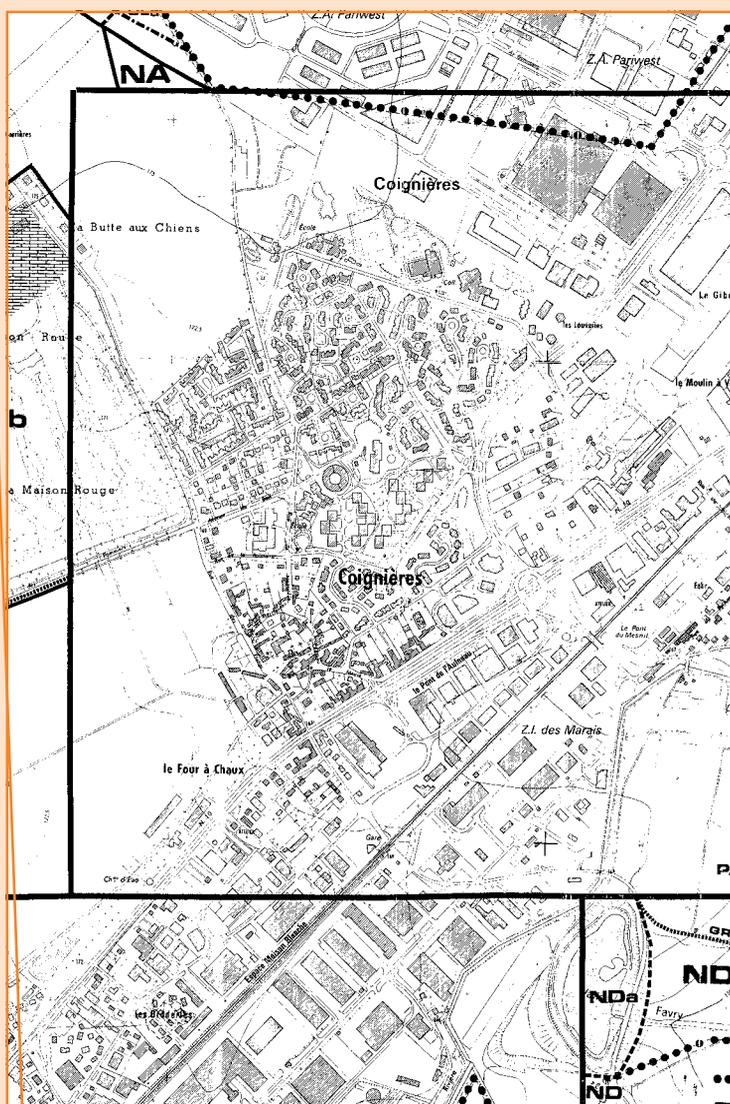
272 hectares de champs privés

→ L'urbanisme

L'instruction de toutes les autorisations du droit des sols et des demandes relatives à l'aménagement du territoire est assurée, au sens large, par deux agents, qui interviennent dans trois domaines spécifiques : **la gestion et les contentieux en matière d'urbanisme, les commissions de sécurité et la réglementation de la publicité et des enseignes.**

Au nombre des missions principales figurent notamment la procédure de recouvrement de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), la gestion de la réglementation des Etablissements Recevant du Public (ERP) relative à la construction et à l'exploitation des bâtiments, qui s'accompagne de plus de 30 visites annuelles, la veille juridique et le suivi des contentieux en partenariat avec le service juridique de la mairie, l'instruction et le suivi des autorisations d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme...), au nombre de 160 sur l'année, mais aussi la délivrance de renseignements sollicités par les études notariales (renseignements et certificats d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner), soit quelque 150 dossiers suivis sur l'exercice.

Petite nouveauté : le Plan d'Occupation des Sols est dorénavant accessible au public sur le site de la Ville : www.coignieres.fr / Rubrique Ville Economique / S'implanter à Coignières / Le POS.



Le POS est consultable sur le site web de la ville

→ L'environnement, la voirie, les espaces verts

Un agent territorial est en charge de ce secteur, qui recouvre notamment la gestion et le suivi des marchés avec les entreprises, relatifs :

- aux **collectes des déchets** (ramassage des ordures ménagères des particuliers et des commerçants, des encombrants, végétaux, plastiques et cartons en porte à porte, tri sélectif des déchets ménagers spéciaux, papier, verre, huile de vidange..., en apport volontaire),
- à **la propreté et aux nuisibles** (opérations récurrentes de dératisation et de désinsectisation sur l'ensemble de la ville, bâtiments publics et espaces sportifs),
- à **l'entretien et au renouvellement du mobilier urbain** (bancs, poubelles, bornes rétractables, RIS, panneaux d'affichage publicitaires et associatifs, panneaux directionnels...),
- à **la maintenance des réseaux** en relation avec les concessionnaires EDF-GDF, France Télécom, Lyonnaise des Eaux, SFR...
- au **contrôle professionnel** des aires de jeux et équipements sportifs.

Le service assure, par ailleurs, la gestion et le suivi de l'assainissement des réseaux d'eaux pluviales et usées



de la voirie, des éventuelles pollutions et plans de sauvegarde en cas de catastrophes naturelles (Plans de Prévention des Risques Technologiques), l'enregistrement et le suivi des rapports sur la qualité de l'air, de l'eau et des nuisances sonores.

La coordination administrative de la Ville aux concours de fleurissement départementaux et régionaux relève également de cette entité, qui assure en outre la tenue d'une cellule d'accueil sur la thermographie infrarouge des maisons, mise à disposition du public.

→ Les bâtiments

Le service dévolu aux bâtiments, avec le suivi des nombreux chantiers, connaît une indéniable montée en puissance, qui implique de multiples déplacements et visites sur la Ville. Cette mission est conjointement assurée par le directeur des services technique et deux collaborateurs.

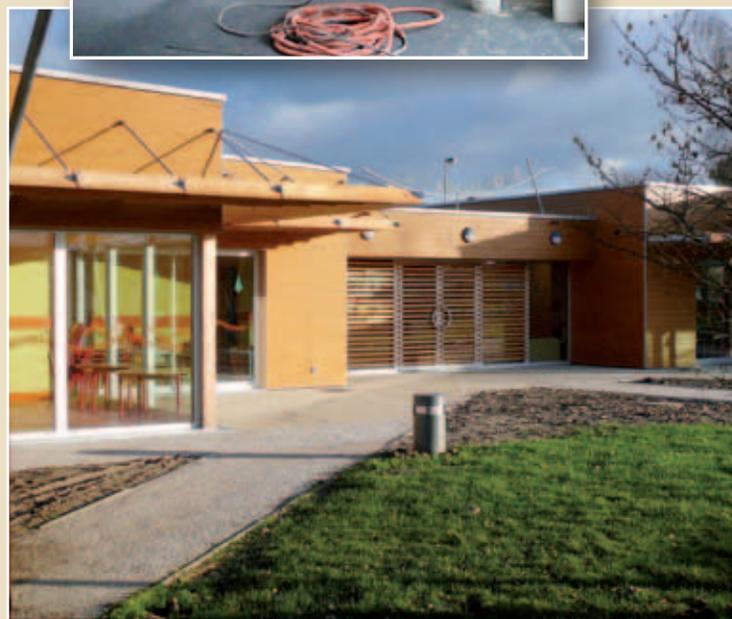
A Coignières, les projets d'investissements, de rénovation et d'extension (centre de loisirs, hôtel de ville, centre médical, crèche multi-accueil, gymnase du Moulin à Vent...) s'inscrivent dans **une politique en faveur du développement durable**, avec le recours à des technologies qui répondent à des critères de Haute Qualité Environnementale (HQE), privilégiant des matériaux naturels, tels le bois.

D'autres procédures respectueuses de l'environnement et économes sont également instaurées, dans le même esprit : systèmes de chauffage innovants, récupérateurs d'eau pluviale, programmeurs électriques, robinetterie et sanitaires performants, optimisation de l'isolation thermique...

Enfin, l'éclairage public bénéficie graduellement d'un programme de rénovation où les nouveaux luminaires à LED et variateurs d'intensité sont à l'honneur.



Visite des chantiers



Alors que certains travaux ont été livrés ou sont en cours d'achèvement, d'autres chantiers sont d'ores et déjà appelés à voir le jour :

→ **Nouvel Hôtel de Ville**

Les travaux de finition sont actuellement en cours, pour une réception des lieux attendue au printemps. Les services communaux se préparent donc à emménager dans leurs nouveaux locaux. A noter : le ravalement de peinture de la façade de l'ancien bâtiment de la mairie.



→ **Centre de Loisirs La Farandole**

Les travaux ont été réceptionnés mi-décembre, ce qui a permis d'accueillir les enfants dans des locaux neufs, confortables et spacieux pendant les congés de fin d'année. Cette opération s'est échelonnée sur sept mois, respectant globalement le planning prévisionnel.



→ **Résidence des personnes âgées Les Moissonneurs**

Après l'installation d'un second ascenseur et la mise en conformité du plus ancien, les volets roulants sont en cours de remplacement par des modèles motorisés.

Les studios font l'objet de rénovations en fonction des besoins, au fur et à mesure des renouvellements de location. De prochains travaux seront réalisés, tels la mise en conformité électrique des armoires, l'installation d'une alarme incendie centralisée assortie de la réfection des canalisations d'eaux usées dans le vide-sanitaire, avec une reprise de la peinture et une mise en conformité des tableaux électriques des studios à rénover. Toutes ces opérations sont subventionnées par le Conseil général, dans le cadre d'un contrat départemental.



→ **Parcours de santé**

Doté de six agrès ouverts à tous, ce parcours est opérationnel depuis la mi-novembre, pour le plus grand plaisir des promeneurs et sportifs.



→ Gymnase du Moulin à Vent

Dans le cadre de sa prochaine extension, les arbres entravant la construction à venir ont été supprimés par les services techniques. Plusieurs réunions préparatoires ont eu lieu dans l'objectif du démarrage des travaux, prévus incessamment.

Les premiers coups de pioche des travaux de voirie et réseaux divers sont planifiés en février, pour une livraison attendue à l'automne 2013.



→ Centre Médical

Les arbres gênant l'implantation du nouveau centre médical et de ses infrastructures ont été abattus par les services techniques. Le marché a été notifié aux entreprises.

Le commencement des travaux interviendra au printemps pour s'achever fin 2013-début 2014, selon les aléas du chantier.



→ Crèche multi-accueil

La consultation des entreprises sera lancée prochainement en vue d'une réalisation des travaux au cours de l'été 2013. La réception des locaux est inscrite pour la fin de l'exercice 2013, voire début 2014, en fonction de l'évolution du chantier.



Enfin, alors que le lancement du marché pour la **rénovation du terrain de football synthétique** sera initié au printemps pour une réalisation des travaux en période estivale, plusieurs consultations sont inscrites :

- la mise en conformité et accessibilité de la voirie,
- **la création de stationnements** rue de Neauphle-le-Château et **de chicanes** « entrée de zone 30 » rue des Broderies.

La livraison de ces opérations est attendue, au plus tard, à l'automne.

Par Henri Pailleux

Tout savoir sur

L'intercommunalité a fait ses premiers pas au début des années 1990 et, par la mutualisation des moyens entre communes, il était annoncé une diminution de la fiscalité locale. En 2004, alors qu'environ 50 % des communes avaient créé une communauté de communes, Philippe Séguin, Président de la Cour des Comptes, révélait que l'intercommunalité avait, en fait, généré 4 milliards d'euros d'impôts locaux supplémentaires !

En 2010, la loi portant réforme territoriale faisait obligation à toutes les communes d'intégrer une communauté de communes, et elle donnait tous les pouvoirs au Préfet pour instaurer la réforme. Le Préfet des Yvelines **Michel Jau** a ainsi chargé ses services de préparer un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.), lequel a été soumis aux 47 membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.). Préalablement, les communes ont été sollicitées pour faire valoir leurs souhaits. Pour information, je suis membre de la C.D.C.I. avec, pour mission, de veiller à la cohérence et à la pertinence du Schéma Directeur proposé par le Préfet des Yvelines, mais également pour veiller, dans la mesure du possible, à la préservation des intérêts de Coignières.

Pour ce qui nous concerne, en 2008, nous nous sommes rapprochés de Maurepas et du Mesnil-Saint-Denis, afin de mettre en place une communauté de communes. Ce projet n'a pas abouti, car les élus de Maurepas ont souhaité rejoindre la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et, le Mesnil-Saint-Denis pour sa part, la Communauté de Communes de la Vallée de Chevreuse.

Préalablement à la réunion de la C.D.C.I. du 12 décembre 2012, qui a décidé du Schéma Départemental adopté en fin de séance, **Jean-Yves Bouhourd**, rapporteur de la C.D.C.I. et Maire de l'Etang-La-Ville, a tenu à me rencontrer avec Georges Mougeot, Maire de Maurepas, pour nous entendre et recueillir nos souhaits. Lors de cette réunion, en présence des premiers adjoints Josyane Gorgibus et Pierre Le Guerinel, nous avons déclaré **d'un commun accord** qu'une communauté de communes à deux n'avait pas grand sens et qu'il était dommage que notre projet de communauté de communes à trois avec le Mesnil-Saint-Denis n'ait pas été retenu par la C.D.C.I. et le Préfet. Cela étant, il convient de savoir que **nous entretenons d'excellentes relations avec Maurepas**, ayant en commun le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Courance (SIAC), la déchetterie et Pariwest, par exemple.

Maurepas a fait valoir son souhait de rejoindre la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et, pour notre part, nous avons déclaré, arguments à l'appui, vouloir être rattachés à la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines – Canton de Montfort. Aucune commune ne pouvant rester isolée, nous nous sommes alors trouvés dans l'obligation de rejoindre une

l'intercommunalité

communauté de communes à condition de respecter la continuité territoriale. Les choix qui s'offraient à nous étaient la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ou l'une ou l'autre des Communautés de Communes de la Vallée de Chevreuse, des Étangs ou de Cœur d'Yvelines – Canton de Montfort. Encore fallait-il que les communautés de communes ou la Ville Nouvelle acceptent de nous recevoir, le Préfet ayant la possibilité de passer outre leur avis.

Pour des questions de cohérence de territoire, un mariage avec la Communauté de Communes de la Vallée de Chevreuse n'était pas souhaitable, la problématique du prolongement de l'A12 étant par ailleurs un obstacle.

Étant sortis de la Ville Nouvelle en 1984, il était impensable de demander aujourd'hui notre rattachement à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, laquelle a signifié son souhait de nous voir y retourner, car très intéressée par notre développement économique dont elle estime pouvoir tirer profit à notre détriment.

Il convient de savoir qu'avec 4 500 habitants, nous serions la plus petite commune de la Ville Nouvelle, celle-ci décidant et prélevant nos impôts locaux, comme c'était le cas avant 1984. Ce serait l'assurance **de voir nos impôts doubler**, ce qui est inacceptable.

Il nous appartenait donc de faire un choix entre la Communauté de Communes des Étangs et celle de Cœur d'Yvelines – Canton de Montfort. Il convient de savoir que dans le premier schéma directeur voté en C.D.C.I. en décembre 2011, la Communauté de Communes des Étangs était absorbée par celle de Plaines et Forêts d'Yveline, autour de Rambouillet (22 communes).

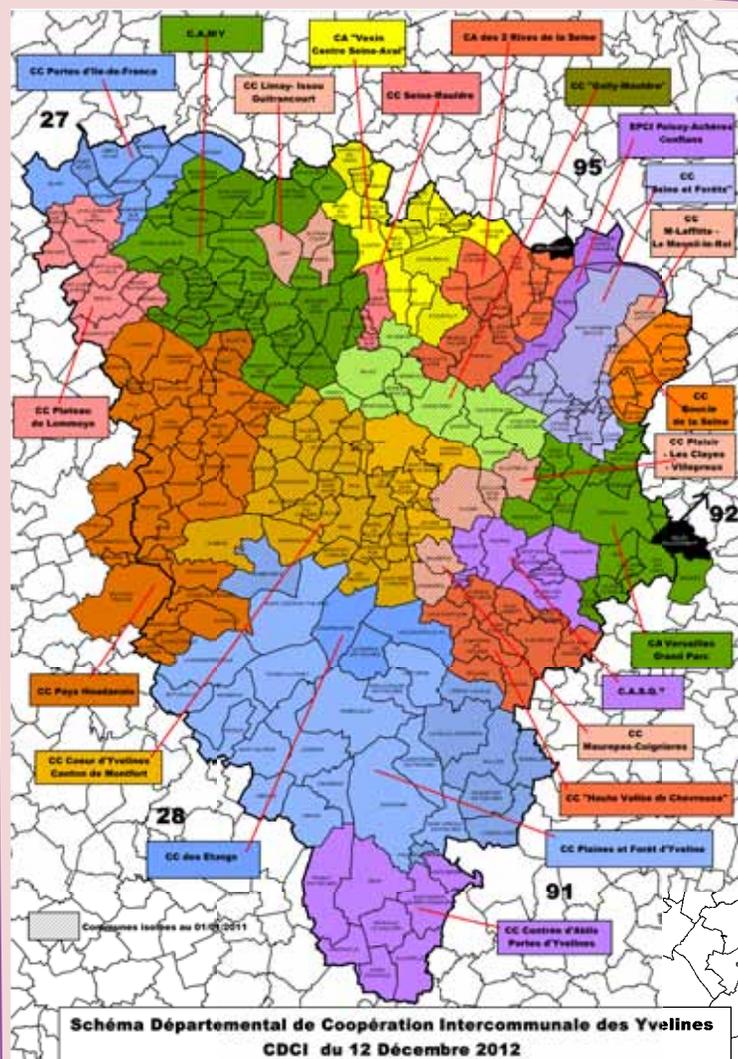
Après mûre réflexion, il nous est apparu qu'il n'était pas souhaitable de se noyer dans cette dernière, avec pour conséquence de rejoindre celle de Cœur d'Yvelines – Canton de Montfort. Ce choix a été entériné par délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2011.

L'affaire s'est compliquée lorsque la Ville Nouvelle a fait savoir au Préfet son refus d'accepter Maurepas, qui serait restée isolée au cas où nous aurions rejoint Cœur d'Yvelines – Canton de Montfort.

Le Préfet et la C.D.C.I. ont tranché ce dilemme en créant la Communauté de Communes « Coignièrès Maurepas » le 12 décembre dernier, même si une telle configuration n'est pas viable à terme.

Une étape de « revoyure » est prévue par la loi en 2015, et il est certain que notre communauté de communes ne résistera pas et qu'il est aussi vraisemblable que celle des Étangs ne résiste pas non plus.

Notre sort se jouera donc en 2015 et nous ne pouvons que former le vœu que Maurepas rejoigne la Ville Nouvelle et que, pour notre part, nous soyons rattachés à



la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines – Canton de Montfort, car ce sont nos vœux respectifs.

À ce stade, il n'est pas inintéressant de préciser que nos prédécesseurs (voir le récent livre de Monique Duriez) ont tout fait pour conserver à Coignièrès son caractère rural, ce qui est encore un peu le cas, avec un tiers de notre territoire en champs et en bois (propriété Dassault).

Par ailleurs, j'ai toujours déclaré mon opposition à l'intercommunalité, car, outre le fait qu'elle aura pour conséquence un éloignement des élus communautaires de leurs administrés, la gouvernance d'une telle structure est très complexe.

De plus, elle enlève aux communes leur autonomie en matière d'organisation territoriale, de développement économique et surtout financière par le biais des impôts locaux. Nous avons fait de Coignièrès la deuxième ville la plus riche par habitant des Yvelines, et il est clair que cette obligation d'intégrer une communauté de communes, **débouchera à terme sur une augmentation de nos impôts locaux**, car nous ne maîtriserons plus notre politique fiscale.



Le Sous-Préfet de Rambouillet Marc Chappuis s'est déplacé pour saluer les intervenants



Focus en images sur les derniers événements en Ville

Bienvenue dans le parcours FitPark ! LUDOPARC

Cet espace a été aménagé avec des appareils de fitness (cardio-vasculaires, musculation, stretching), pour vous procurer les joies du sport en plein air.

Vous trouverez sur chaque appareil un panneau de consignes pour la réalisation des exercices à la fois faciles, rapides et ludiques.

Taille minimale requise de l'utilisateur : 1m40

La commune de Coignières décline toute responsabilité en cas d'accidents, incidents lors de l'utilisation correcte ou incorrecte des appareils. La réglementation s'applique pour l'utilisation des appareils par des enfants de moins de 18 ans et d'ici 100% en cas de responsabilité des adultes les accompagnant.

Précautions : Toute activité physique peut inclure un risque de santé. Sachez réguler vos efforts et récupérer entre chaque exercice. En cas de fatigue, il est recommandé de limiter ses efforts sur certains appareils ou de les éviter.

Appareils conformes aux exigences de sécurité de la norme XP 552-904:2009

Coordonnées du gestionnaire de votre FitPark
Ville de Coignières
Services Techniques
☎ 01 30 13 17 70

En cas d'accident : **POMPIERS 18 / SAMU 15**

www.ludoparc.fr





Affluence record à la Journée de Recrutement

1 .700 visiteurs, 38 recruteurs, 100 contrats d'embauche signés : les chiffres sont éloquent. Indéniablement, la Journée de Recrutement, organisée par la Ville en partenariat avec Pôle Emploi le 15 novembre dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, est un rendez-vous majeur et incontournable au service des demandeurs d'emploi. Le Sous-Préfet de Rambouillet Marc Chappuis est venu sa-

luer l'implication de la Municipalité, vantant la pertinence et l'efficacité de cette formule de rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi, qui se solde par des résultats tangibles.

Cette manifestation d'ampleur est d'ores et déjà planifiée sur l'agenda communal : la 11^e édition se déroulera le 21 novembre prochain.

Top départ pour année sportive

La pratique sportive fait souvent partie des bonnes résolutions prises à l'orée de la nouvelle année. Plus d'excuses !

Un parcours sportif, ouvert à tous dès l'âge de 14 ans, vient d'être aménagé le long de l'allée des Pommiers.

Là, dans un environnement calme et paisible, six agrès fixes attendent les sportifs amateurs et confirmés : **vélo, barres parallèles, twister double, traction bras, demi-cylindre et abdo simple**. Leur utilisation, ludique et aisée, est facilitée par un panneau de consignes apposé sur chacun d'eux.

Alors, n'attendez plus et chaussez vos baskets : ces appareils sportifs contribueront à l'entretien de votre forme physique, sur le plan musculaire et cardio-vasculaire.





Le cadre de vie, nouvellement primé

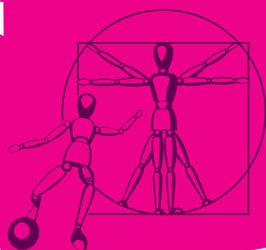
Année après année, le Département des Yvelines est sensible à la politique de gestion écologique et environnementale mise en place par la Ville, qui s'illustre par le développement durable, la valorisation de son patrimoine paysager et végétal, la préservation et l'embellissement de son cadre de vie.

En témoigne le nouveau trophée décerné par le Conseil Général qui récompense **la mise en valeur des équipements publics par le fleurissement**.

Cette année, la Ville tentera de relever un nouveau défi : celui de décrocher sa deuxième fleur régionale.

Et parallèlement, dès les beaux jours, les massifs, jardinières, banquettes et espaces verts se pareront de chatoyantes et lumineuses couleurs pour célébrer le 400^e anniversaire du créateur des jardins à la française, André Le Nôtre, dans le cadre du challenge yvelinois 2013.





Tennis Club de Coignières

La balle jaune vous ouvre son terrain de jeu

Longtemps réservé à une élite, le tennis est un sport dorénavant ouvert à tous les publics : c'est en tout cas la volonté affichée du Tennis Club de Coignières qui pratique une offre tennistique aussi qualitative que variée, assortie de conditions financières résolument accessibles.

Créé en 1978 par le Maire Henri Pailleux, le TCC est aujourd'hui une référence tennistique au plan départemental, avec plus de 280 adhérents.

Une infrastructure conséquente, adaptée à tous les joueurs

9 courts de tennis : excusez du peu ! Le Tennis Club de Coignières propose des installations de choix et de qualité avec 4 courts extérieurs (2 courts en fausse terre battue et 2 courts en résine), assortis de 3 courts couverts en résine, complétés par 2 mini-tennis en fausse terre battue et d'un mur d'entraînement. De quoi satisfaire les joueuses et joueurs de tous âges et de tous niveaux.

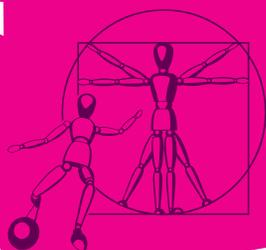
Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, les terrains couverts permettent la pratique des cours et des entraînements tout au long de la saison.

Comme l'explique son président, Jacques Casas : « **Nous avons la chance de disposer de courts en terre battue, une surface souple particulièrement appréciée des**

joueurs, car elle a la propriété d'être moins agressive pour le dos et les articulations ; elle favorise en outre l'apprentissage du jeu en raison d'une vitesse de balle plus lente, permettant des échanges plus longs. En revanche, pour un jeu plus rapide, les joueurs pourront profiter des terrains couverts en résine, plus adaptés ».

Cerise sur le gâteau : l'ensemble des courts est éclairé et accessible 24h/24 et 7j/7. De quoi ravir les férus de la petite balle.

Les plus jeunes ne sont pas en reste non plus, puisque 2 courts de mini-tennis sont exclusivement dédiés aux enfants de moins de 8 ans. Et les parents sont dans la boucle, puisqu'ils ont la possibilité d'échanger des balles sur le terrain avec les petits joueurs, ou d'être accueillis au club house, dans un espace agréable et convivial, pour suivre leur entraînement.



Nouveau :

La réservation des courts sur le web

Autres atouts du club : la réservation des courts sur internet (à partir d'un smartphone ou d'un ordinateur). En quelques clics, il est dorénavant possible d'identifier les terrains disponibles pour en opérer la réservation de son choix. Enfin, côté confort et convivialité, parallèlement aux multiples animations amicales qui rythment la vie du club, le TCC est doté d'un club house avec bar, douches et vestiaires hommes et femmes, très appréciés.

Une équipe compétente, à l'écoute de ses adhérents

Côté encadrement, pas moins de 12 membres élus et bénévoles composent l'équipe dirigeante du club, qui en assure la gestion et le bon fonctionnement, tout en veillant à répondre aux attentes des adhérents.

Et le Tennis Club de Coignières peut s'enorgueillir de disposer d'une équipe pédagogique extrêmement compétente, composée de 3 enseignants confirmés.

Les joueurs bénéficient en effet de l'enseignement et des précieux conseils de Sébastien Bliard, responsable de l'équipe. Ce dernier, diplômé d'un Brevet d'Etat 2^e degré, enseigne et forme les joueurs de niveau régional ; une

compétence reconnue et saluée par la Fédération française de Tennis (FFT) qui lui a confié la formation des enseignants professionnels du département des Yvelines.

A ses côtés, Julien Souiller, Brevet d'Etat 1^{er} degré, enseigne et forme les joueurs de niveau club ; sélectionné tous les ans par la Ligue des Yvelines de Tennis, il est également chargé de certifier les assistants moniteurs de tennis.

Enfin, Pierre Talwinski, ancien joueur négatif reconnu au plan national, intervient de manière ponctuelle pour l'entraînement des joueurs.

Une offre tennistique éclectique et ciblée

Afin de répondre aux nombreuses attentes de ses joueurs, mais surtout démocratiser l'accès du tennis, le club a instauré une offre ciblée, en veillant à proposer une tarification accessible à tous les foyers.

Ainsi, la pratique du tennis se décline à travers une large palette selon la disponibilité et les envies de chacun, dans le cadre du loisir ou de la compétition pour des pratiquants de tous âges. Sont notamment proposés :

- Sous forme de plateau, des cours de 1h30 sur une période de 20 semaines, chaque mardi de 19h à 20h30, au tarif annuel de 100 € soit 3,30 €/l'heure.

- Pour les plus assidus, un enseignement hebdomadaire est assuré tout au long de l'année, soit 27 séances d'une durée de 2h30, pour un montant de 250 € soit 3,70 €/l'heure. Les cours se déroulent dans la soirée ou en journée, les jours de semaine mais également le samedi.

Courts de mini-tennis à destination des tout jeunes joueurs



Courts couverts en résine





- Pour une pratique de loisir, l'adhésion annuelle pour les Coigniériens s'élève à 135 €. Stéphanie Migeot, en charge de l'accueil du club, se tient à la disposition des joueurs pour leur communiquer une liste de partenaires potentiels.
- La pratique féminine est également mise en exergue, à travers une soirée qui lui est spécialement dédiée. Les cours sont dispensés le vendredi soir en direction de groupes constitués spécifiquement de joueuses.
- Parallèlement, le club organise, tout au long de la saison, cinq animations tennistiques en faveur des adultes, leur permettant de se rencontrer autour d'une partie, trouver des partenaires de jeu, se retrouver entre amis...
- S'agissant des jeunes joueurs, le club propose des cours toute l'année, soit 27 séances hebdomadaires d'une durée de 1h15, pour un montant de 180 € soit 5,30 €/l'heure. Les cours se déroulent en soirée, les mercredi et samedi.
- Des stages de tennis sont également organisés pendant les congés de Pâques et au mois de juillet. Les enfants sont alors accueillis et encadrés de 9h30 à 16h pour une pratique du tennis, assortie d'exercices de motricité et de

sport collectif. La tarification pour un stage de 5 jours est fixée à 180 € soit 5,50 €/l'heure.

Il est à noter, par ailleurs, que les étudiants bénéficient d'un tarif préférentiel et, bon plan, le TCC propose une remise de 10 % sur le montant des inscriptions à partir de 3 adhésions par famille.

Enfin, bien que situé à l'extrême sud-ouest de la ville, en juxtaposition de la résidence Le Clos de Maison Blanche, le club dispose d'un vaste parking et est accessible, en toute sécurité, par la piste cyclable qui longe l'avenue Marcel Dassault.

Un club au rayonnement départemental

Le Tennis Club de Coignières est aujourd'hui une structure reconnue à l'échelle départementale. Il compte en effet de nombreux joueurs classés et s'illustre régulièrement lors de ses nombreux engagements : championnat de ligue jeunes et adultes, challenges *Caren et Beust & Contet*, tournois open jeunes et adultes, tournoi interne, championnat corporatif...

Alors, que ce soit dans le cadre du loisir, du perfectionnement, de l'entraînement ou de la compétition, si l'envie de taper la balle vous gagne : le TCC vous déroule son tapis rouge et vert.

Contact :

Tennis Club de Coignières
1 impasse de la Faisanderie – 01 34 61 32 72
<http://tc-coignieres.monsite.wanadoo.fr>
e-mail : tc.coignieres@fft.fr



Voyage, voyage...

Ils comptent les jours... les cinquantenaires et seniors ! Tandis que les premiers s'envoleront pour l'Argentine et le Chili du 4 au 15 avril, les seniors partiront au pays des tulipes, à la découverte de la ville d'Amsterdam. Succès oblige, cette excursion de trois jours, organisée par la municipalité, est programmée sur trois sessions : les 7-9, 15-17 et 22-24 avril prochains. De jolis souvenirs en perspective.



Vide-grenier en vue

Se débarrasser d'objets dont on ne se sert plus, enrichir sa bibliothèque, dénicher une petite robe à prix sacrifié ou un vélo pour le petit dernier... Voilà la vocation du vide-grenier, qui sera organisé par la Ville dimanche 2 juin, de 9h à 18h.

Une fois encore, le parking de la Gare promet d'être bondé et bigarré : l'an passé, 120 exposants ont fait le bonheur des innombrables chineurs.

Aussi, la priorité sera donnée aux Coigniériens, avec des inscriptions qui leur seront exclusivement réservées du 18 au 24 mars prochains, relayées par une ouverture au public le 25 mars.

Les tarifs de location d'un emplacement (2 mètres linéaires) demeurent inchangés, à savoir 8 € pour les Coigniériens et 10 € pour les résidents extérieurs.

**Renseignements et inscriptions auprès du Service
Economie et Emploi - Dominique Lacrux
01 30 13 17 66 - 01 30 13 17 69
emploi@coignieres.fr**



À noter dans votre carnet d'adresses

La Mairie de Coignières a changé d'adresse postale, afin d'optimiser l'acheminement de votre courrier.

Dorénavant, une seule adresse pour l'envoi de vos courriers :

**Hôtel de Ville
CS 70521 - 78317 Coignières Cedex**

Un mini-bus rien que pour vous

La Ville collabore avec un prestataire pour assurer le transport des personnes à mobilité réduite sur Coignières et les communes limitrophes.

Un mini-bus, doté de 7 places assises, est ainsi ouvert aux personnes âgées, handicapées ou momentanément blessées, mais également aux femmes enceintes.

Ce moyen de locomotion très pratique permet notamment d'effectuer de menues courses, des démarches administratives, des visites médicales ou autres, du domicile à la destination de son choix.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, sur réservation 48h à l'avance au 06 09 09 24 81.

Les tarifs de cette prestation sont délibérément accessibles à tous : 0,60 € /aller intra-muros et 1,20 € /aller extra-muros.



Shopping en Ville

De nouvelles enseignes s'implantent régulièrement sur la Ville, dans des secteurs aussi variés que la restauration, l'hôtellerie, la décoration, l'ameublement, l'immobilier, l'informatique, le bricolage... N'hésitez pas à leur rendre visite !

ABC - About clothes
Vêtements - Chaussures
Maroquinerie - Mode
 Place des Broderies

ALTER EGO
Meubles design à prix d'usine
 38 rue des Broderies
 01 82 88 00 45
 www.alterego-design.fr

ARREDAMENTI
Fer forgé - Meubles
 42 RN 10
 01 30 14 03 14
 www.arredamentifrance.com

AU BONHEUR DE COIGNIERES
Restaurant
 C.Cial « Les Portes de Chevreuse »
 01 30 80 98 98
 www.bonheur-coignieres.fr

AUTO SECURIPLUS
Contrôle technique automobile / Spécialiste 4x4 et camionnette
 43 RN 10
 01 30 50 14 14

BISSON Coignières
Voitures sans permis
 172 RN 10
 01 39 13 57 66
 www.voitures-sans-permis-bisson.com



CRED'IMMO COURTAGE
Rachat de crédit - Prêt immobilier
 13 rue du Pont d'Aulneau
 01 30 50 08 26 - www.credimmocourtage.fr

C-NEGOCE
Dallage - Parquet
 45 bis RN 10
 01 30 49 06 58
 www.c-negoce.com

CUISINES PLUS
Cuisines
 35 RN 10
 01 76 21 59 59
 coignieres@cuisines-plus.fr

FLORENCE DELATOUR
Sophrologue / Relaxologue / Praticien Reiki
 reçoit à son domicile,
 6 allée du Faneur, ou se déplace sur rendez-vous.
 09 62 55 29 01
 06 76 47 65 97
 www.harcomes-synergie.fr

INTERCAVES
Caviste
 4 Rue du Moulin à Vent
 01 30 49 67 79 -
 contact@terre-de-vignes.fr

PROXI-SHOP / WURTH
Outillage et matériel pour les professionnels
 35 RN 10
 01 30 49 54 02
 www.wurth.fr

SHOP DES LANDES
Destockage de vêtements
 Rue du Pont des Landes

TEREVA
Distribution professionnelle sanitaire et chauffage
 4 rue Marie Curie
 01 30 69 01 02
 www.tereva.fr

TOI EMOI
Conception et fabrication de robes de mariée
 45 RN 10
 01 75 21 39 07
 www.toiemoi.net

4 MURS
Papier peint - Peinture Rideaux - Décoration
 C.Cial « Les Portes de Chevreuse »
 01 30 51 18 21
 www.4murs.com

A noter, deux changements d'adresses :
ARREX
Cuisines
 276 RN 10
 01 30 05 31 46
 contact@cuisinesarrex.fr
 www.cuisinesarrex.fr

FLAMME D'INTERIEUR
Poêle - Poêle à bois
 35 rue des Broderies
 Tél : 01 30 49 17 40



Les prochains conseils municipaux, auxquels les Coigniériens sont invités à assister, se dérouleront en Mairie à partir de 20h45, les jeudis 28 février et 28 mars.

Les décisions municipales majeures

Conseil Municipal du 26 octobre 2012

- Avis défavorable au projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) concernant les dépôts d'hydrocarbures des sociétés Trapil et Raffinerie du Midi – (délibération adoptée à la majorité et 5 voix contre).
- Vente et tarification de l'ouvrage de Madame Monique Duriez – Tome n° 2 « De Cottonarias à Coignières » selon les modalités suivantes :
 - Tome n° 2 numéroté : 30 € jusqu'au 30/11/2012 et 35 € après cette date ;
 - Tome n° 2 sans numéro : 25 € jusqu'au 30/11/2012 et 30 € après cette date ;
 - Tomes n°1 et n° 2 numérotés : 65 € ;
 - Tomes n° 1 et n° 2 sans numéros : 60 €. – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Attribution, pour l'année 2012-2013, d'une bourse communale en direction des familles ayant leur résidence effective à Coignières, et dont les enfants poursuivent leurs études au collège, lycée ou dans un établissement d'enseignement supérieur, dans les conditions définies ci-dessous :
 - Pour les élèves de collège :
 - Quotient de 0 à 214 inclus : bourse communale de 163 € ;
 - Quotient de 215 à 510 inclus : bourse communale de 110 €.
 - Pour les élèves de lycée :
 - Quotient de 0 à 214 inclus : bourse communale de 193 € ;
 - Quotient de 215 à 510 inclus : bourse communale de 141 €.
- Pour les élèves de l'enseignement supérieur :
 - Quotient de 0 à 214 inclus : bourse communale de 205 € ;
 - Quotient de 215 à 510 inclus : bourse communale de 163 €. – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Revalorisation suivant l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation de la tarification des services de restauration scolaire, garderie scolaire, étude surveillée et centre de loisirs, applicable à compter du 1^{er} janvier 2013 – (délibérations adoptées à l'unanimité).
- Revalorisation suivant l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation des tarifs de location de la Maison de Voisinage pour l'année 2013 – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Avis favorable au retrait du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Courance (SIAC) de la carte du Syndicat Intercommunal de la Région de Rambouillet (SIRR) – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Avis favorable au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Orge-Yvette révisé – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 140 €, à l'association sportive du Collège de « La Mare aux Saules », pour le transport de son équipe de hand-ball – (délibération adoptée à l'unanimité).

Conseil Municipal du 14 décembre 2012

- Décision de la commune de participer financièrement à la protection sociale complémentaire, risque prévoyance de ses agents, à compter du 1^{er} janvier 2013 – (délibérations adoptées à l'unanimité).
- Fixation de la participation financière de chaque participant à 160 €, pour le séjour au ski organisé à Serre-Chevalier, du 2 au 8 mars 2013 par le service Action Jeunesse, en direction de 17 jeunes – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Versement d'une avance sur la subvention 2013 pour certaines associations, à hauteur de 50 % de la subvention accordée en 2012 – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Versement d'une subvention de 450 € à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Versement d'une subvention de 60 € à l'AFIPE (Association de Formation Interprofessionnelle de Poissy et Environs) au titre des frais de fonctionnement pédagogiques du C.F.A. (Centre de Formation d'Apprentis) vente et commerce, pour un jeune Coigniérien en alternance et en apprentissage – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Décision de procéder, en section d'investissement, à des virements de crédits pour d'une part, l'opération n° 38 du « Centre de Loisirs 2^{de} tranche », et d'autre part, l'opération n° 24 « Extension et réhabilitation de la Mairie » – (délibération adoptée à l'unanimité. 5 conseillers ne participent pas au vote).
- Demande de subvention auprès du Conseil Général des Yvelines, dans le cadre du programme triennal 2012, 2013 et 2014 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation d'une motion concernant le projet de loi relatif au « Mariage pour tous », par laquelle le Conseil Municipal marque notamment son refus de voir modifier les articles du Code Civil sur le mariage, ainsi que son opposition à toute révision de la législation actuelle sur l'adoption qu'ouvrirait cette dernière aux personnes de même sexe. Le Conseil Municipal demande au gouvernement l'abandon du projet de Loi autorisant le mariage et l'adoption par des personnes de même sexe, ainsi que l'engagement d'un authentique débat sur le mariage, la famille et l'enfance. – (délibération adoptée à la majorité et 5 voix contre).



À L'AMITIÉ

Par Henri Pailleux

Robert Derreux nous a quittés en 2010, à l'âge de 84 ans ; c'était le 9 mars. Je suis intimement convaincu qu'il manque à toutes celles et tous ceux qui l'ont connu, car à sa manière, c'était un personnage hors du commun.

Il était autodidacte et n'avait pas son certificat d'études, ce qui ne l'a pas empêché de créer à Coignières, au début des années 1960, une ferronnerie d'art qui employait en 1975 plus de 70 personnes.

Pendant la guerre, en 1944, alors âgé de 19 ans, il a échappé en Eure-et-Loir au peloton d'exécution et, en 1946, il vendait des marrons chauds sur les Champs-Élysées...C'est dire le chemin parcouru !

Il fut un moment poujadiste au milieu des années 1950, mais c'est auprès du Général de Gaulle, revenu aux affaires en 1958, qu'il s'engagea. Il lui resta fidèle jusqu'à son dernier souffle.

Il ne pouvait bien évidemment pas, ne pas s'intéresser à Coignières, où il venait de s'installer au Gibet, et c'est

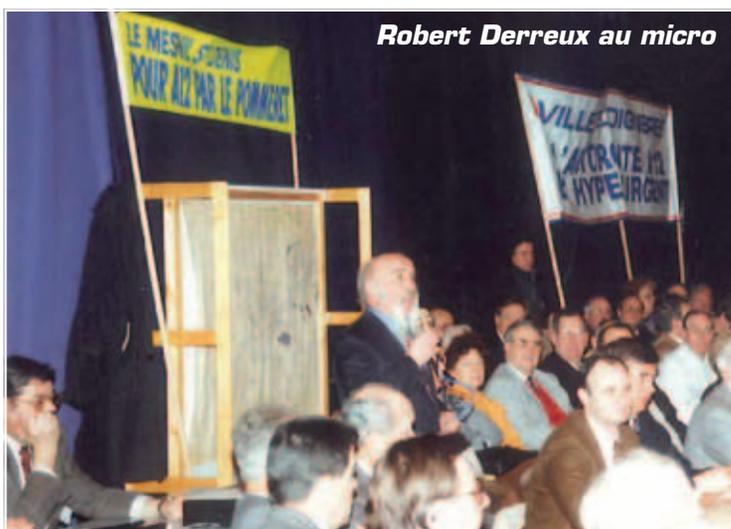
en 1965 qu'il fit la connaissance de Marcel Dassault, lui-même fraîchement arrivé sur la commune.

Entre l'avionneur et l'autodidacte, une profonde amitié s'installa. En 1971, il entra au conseil municipal et c'est en 1983 que le Maire Robert Vian le nomma premier adjoint ; ce fut la rencontre d'un « Pied Noir » qui en 1962 se retrouvait avec ses malles et ses valises sur un quai à Marseille et d'un Gaulliste !

Reconduit par moi-même en 1986 comme premier adjoint, il abandonna ce poste au lendemain des élections municipales de mars 1989. Pour autant, il ne resta pas inactif sur la commune, car on lui doit la création de l'association de pêche « Le Joyeux Moulinet » et une participation très active aux activités de l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique de Coignières (APDEC), créée à mon initiative, avec lui-même et Jean-Pierre Lebret.

Ayant personnellement emménagé à Coignières en janvier 1977, c'est au mois de juin suivant que je fis sa connaissance. Des liens d'amitié se sont immédiatement tissés entre nous, et nous ne nous sommes jamais quittés, oeuvrant au service de Coignières et du gaullisme. Nous allions de meetings en meetings et lors des élections présidentielles de 1981, 1988, 1995, 2002 et 2007, nos pas nous ont conduits aux quatre coins de l'Hexagone : Paris, Marseille, Grenoble, Bordeaux, Lille, Rouen, etc...., sans parler de la multitude de meetings locaux où nous étions présents.

En ces occasions, il ne pouvait s'empêcher de prendre la parole, s'exprimant avec force dans un français très approximatif. Et le miracle avait toujours lieu, car ses



Robert Derreux au micro



propos de bon sens, combinés à son accent coloré, se soldaient par des applaudissements nourris à faire rougir la tribune officielle.

Il n'avait pas l'accent du midi, mais à Marseille ce fut un triomphe. Il en jouissait sûrement intérieurement, mais il n'en tirait aucune gloire, car il restait toujours très modeste. Son intervention à la télévision, au Forum de l'Expansion en 1975, face à Georges Marchais, face aux patrons, témoigne bien de ce qui précède.

Robert Derreux, c'était également l'homme des formules.

A la fin des années 1980, alors que les bureaux municipaux duraient jusqu'à 5 heures du matin, je me souviens qu'il nous quittait en déclarant : **« Mes amis, le moment est venu pour moi de rejoindre mon cadeau de noces et d'aller rouler ma viande dans le torchon »** ; il se dirigeait alors vers la porte et avant de la franchir, il lançait à la cantonade et avec force, **« A l'amitié »**. Cette expression était sa signature, car chaque fois qu'il quittait une réunion, elle revenait !

Ce cri du cœur n'était pas pour lui un jeu gratuit, justifié seulement par le plaisir qu'il procure, mais la traduction de son intuitive perception des êtres.

A ce titre, il accordait un très grand prix à l'amitié : ce mot est, je pense, l'un des plus beaux qui aient jamais été inventés. Il est plus riche de sens qu'estime, respect, sympathie ; il entre dans le domaine de la proximité, comme l'on dit aujourd'hui ; il efface les distances sans les faire oublier ; il ouvre les portes de l'intimité, il appelle la confiance et la loyauté ; il prend appui sur le renoncement, l'humilité, la compréhension, il exige une certaine similitude de pensée, une vibration commune sur certains points au moins, des affinités ressenties au profond de l'âme. Il n'est de véritable amitié que dans le dépassement de soi-même. On ne s'étonnera donc pas de trouver chez Robert Derreux



les preuves renouvelées d'une sensibilité délicate, d'une ouverture de cœur qu'il souhaitait faire partager aux autres.

Allez, « à l'amitié » Robert.

Le Carnet des Coigniériens

- Bonheur -

- 17/10/12** HUBERT Lana
- 19/11/12** HESS Valentine
- 04/12/12** DA SILVA Adriano
- 11/12/12** ZAÏDI Reda
- 14/12/12** DIARRA Kankou
- 27/12/12** HAMAM Elian
- 31/12/12** ROBINEAU Ethan
- 01/01/13** KUOCH Hélène
- 04/01/13** AROUNAGUIRY Louisprakash
- 19/01/13** MUTRELLE Nolah
- 30/01/13** GIRARDOT Isaak

- Regrets -

- 19/10/12** FERREIRA MONTEIRO Manuel, à l'âge de 69 ans
- 05/12/12** HUET Sandrine, à l'âge de 30 ans
- 23/12/12** DRACON Maevae, à l'âge de 28 ans
- 30/12/12** BENCHENNA Ahmed, à l'âge de 83 ans
- 04/01/13** MARTINS Augusto, à l'âge de 51 ans
- 07/01/13** ENFROY Madeleine, née JALLET, à l'âge de 82 ans

Tribune libre



Ce bulletin d'information donne un espace d'expression aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

L'intercommunalité : "la parole doit être donnée aux Coigniériens"

La Commission départementale pour la coopération intercommunale a adopté en décembre 2012 la carte de l'intercommunalité des Yvelines. Notre groupe Coignières Pour Tous regrette que les populations concernées n'aient pas été associées à ces choix. C'est donc dans une grande discrétion que les élus ont découpé notre territoire avec l'aval du Préfet.

Au final, 22 intercommunalités sont projetées, et parmi elles, de nombreux regroupements de 2 ou 3 communes. L'exemple de Coignières et Maurepas est caricatural. Nous avons toujours considéré que cela n'avait pas grand sens, à plus forte raison quand les deux maires actuels ne sont pas d'accord pour travailler ensemble. Si les protagonistes ne changent pas d'état d'esprit rapidement, ce mariage forcé n'augure rien de bon.

Depuis plusieurs mois, Maurepas défendait son entrée dans la CASQY tandis que le Maire de Coignières préférait rejoindre la communauté de communes "Cœur d'Yvelines-canton de Montfort". Deux projets qui, au moins en apparence, s'avéraient diamétralement opposés. Peut-on d'ailleurs parler de projet tant le ressentiment guidait le choix des édiles ? Toujours est-il que le Préfet est resté sourd à leurs demandes et a maintenu le périmètre intercommunal proposé dès 2011.

Réflexion faite, il s'agit peut-être d'un moindre mal. Qu'avaient à gagner les Coigniériens dans un regroupement avec Cœur d'Yvelines ? Rien, dans la mesure où il ne s'agit pas de notre bassin de vie. Nous aurions contribué au financement d'équipements que nous n'aurions pas utilisés. Est-il courant que les jeunes Coigniériens aillent au collège à Montfort l'Amaury ou voir, avec leurs parents, un spectacle à Beynes ? Allons-nous encore dans cette direction pour faire nos achats, pratiquer un sport, fréquenter une salle de spectacles ou une médiathèque ... ?

La solution actuelle a au moins le mérite de laisser un peu de temps au temps pour penser un projet beaucoup plus pertinent. Notre groupe a toujours dit que si nous ne rejoignons pas la CASQY, la seule solution était de constituer une intercommunalité le long de l'axe structurant que représente la RN10. Après les élections municipales de 2014 et la désignation sur les listes municipales de conseillers communautaires, une clause de "revoyure" devrait permettre en 2015 d'apporter une touche finale à ce périmètre.

Il nous faut donc dès aujourd'hui y réfléchir sérieusement. On peut reprocher à l'équipe majoritaire actuelle d'avoir attendu d'être au pied du mur pour commencer à agir. Ce manque d'anticipation nous coûte cher puisque nous n'avons pas été maîtres de notre destin ces derniers mois. Se tourner vers Maurepas en enterrant les ressentiments ne devrait pas être insurmontable dans la mesure où nos deux communes sont membres de certains syndicats intercommunaux, à l'instar du SIAC.

Il nous faudra alors élaborer un projet de territoire au service de nos populations respectives, choisir les compétences que nous mettrons en commun et anticiper l'étape suivante : le retour vers la CASQY ou une autre solution qui pourrait s'avérer plus intéressante : un rapprochement avec la Communauté de communes des Etangs (Les Essarts-le-Roi, Le Perray-en-Yvelines et Les Bréviaires). Nous organiserons sur le sujet un débat et une consultation publics. La parole doit être enfin donnée aux Coigniériens.

Coignières, le 3 février 2013

Madeleine ANDREANI, Thiéry CHABAS, Didier FISCHER,
Patricia MONTOUT-BELLONIE, Alain OGER

Coignières : Une Ville que nous construisons ensemble

Cette nouvelle année s'ouvre sur des perspectives auxquelles nous sommes particulièrement attachés : **l'échange, le partage, la proximité, la convivialité.** La toute récente inauguration du Centre de Loisirs *La Farandole* illustre très concrètement cette volonté : les enfants étaient conviés à ouvrir la cérémonie par une coupe de ruban officielle. Un geste symbolique qui traduit une réalité : ce nouvel espace de loisirs, que nous avons voulu ludique et chaleureux, leur est entièrement dédié.

Et, dans le prolongement, toutes les nouvelles infrastructures qui vont prochainement voir le jour sur la commune, en matière d'accueil de la petite enfance, de soins, de sports et de loisirs, avec notamment la construction de la crèche multi-accueil, du centre médical, de la halle sportive du Moulin à Vent..., vont également contribuer à renforcer ce lien social si précieux, mais aussi le bien-être de chacun.

L'ambition de notre équipe *Coignières Démocratie* a toujours été de faire de notre Ville une commune entreprenante, agréable, solidaire, ouverte sur l'avenir. A l'écoute permanente de nos concitoyens, nous nous attachons à offrir des services adaptés à leurs attentes et à leurs besoins au quotidien, de la prime enfance à nos aînés, en favorisant une vie collective épanouissante, et en veillant à développer les relations intergénérationnelles.

Notre attention se porte sur l'ensemble des secteurs d'activités, qu'il s'agisse de l'éducation, l'emploi, l'économie, le cadre de vie, la culture, les sports et les loisirs. Et notre implication à servir l'intérêt général demeure plus que jamais motivée et portée par les effets bénéfiques et fructueux des actions instaurées au fil des ans ou tout nouvellement initiées : les forums en faveur de l'emploi et de la vie associative, les manifestations et événements festifs, les activités périscolaires, les loisirs, sorties et excursions en direction de l'enfance et de l'adolescence, la programmation culturelle jeune public et tout public de notre Théâtre et ses ateliers de création, les après-midis dansants, les voyages et les excursions en direction des plus âgés, les concours de fleurissement et d'illuminations... sont autant de rendez-vous qui participent à ce bien-vivre ensemble.

Soyez assurés de notre dévouement à préserver et conforter les atouts d'une Ville que nous voulons accueillante et animée, mais surtout, proche de vous.

Bien cordialement
Josyane Gorgibus, Premier Adjoint

Comédie musicale

d'après **Alexandre Dumas**

Victime d'un complot, Edmond Dantès est emprisonné à tort. Devenu comte, grâce au trésor de l'île de Monte Cristo, il retrouve ceux qui l'ont trahi et se prépare à devenir "la main de Dieu" pour les punir. À partir de cette histoire pleine de rebondissements, le musicien Gautier Bault a écrit une musique pleine de fougue et de poésie qui ne tombe jamais dans la facilité.

François Feuillette - chef de l'Orchestre Alphonse Daudet - et François Guillon - directeur du théâtre - ne s'y sont pas trompés et ont décidé de se lancer dans cette aventure exceptionnelle de la création d'une comédie musicale professionnelle, en réunissant de jeunes et talentueux chanteurs rodés à la comédie musicale actuelle.

Monte Cristo

Théâtre Alphonse Daudet

Samedi 20 avril à 18h

Dimanche 21 avril à 17h

Mardi 23 avril à 20h45

Durée 1h30

Renseignements 01 30 62 36 00
www.theatrealphonsedaudet.fr